

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours: 3eme Voie du CAPES et CAFEP-CAPES

Section : Langues-vivantes

Option: Anglais

Session 2017

Rapport de jury présenté par : Madame Chantal MANES Président du jury

Sommaire

Mot de la Présidente	2
Composition du jury	3
Rappel du cadre des épreuves	4
Statistiques de la session	5
Épreuve écrite	7
Remarques préliminaires	
Version	
Thème	8
Explication des choix de traduction	g
Épreuve orale d'entretien à partir d'un dossier	10
Remarques générales	10
Traitement du dossier	
Remarques portant sur la 1ère partie	11
Remarques portant sur la 2 ^{nde} partie	13
Remerciements	14
Annexe : exemples de sujets (épreuve orale)	
Sujet 1	15
Sujet 2	22

Le mot de la présidente

Le rapport de jury 2017 s'inscrit dans la continuité des rapports des sessions précédentes qui ont permis de stabiliser, depuis 2014, le format rénové du concours. Il propose aux candidats malheureux de la session 2017 et aux futurs candidats des éléments de compréhension des réussites observées, des analyses des prestations pertinentes des candidats et des conseils pour se préparer aux spécificités de ce concours de recrutement.

Les deux épreuves du CAPES/CAFEP 3^{ème} concours étant communes avec celles du CAPES/CAFEP externe, les candidats se référeront aussi avec profit aux parties des rapports de ce concours relatives à l'épreuve écrite de traduction/explication des choix de traduction et à l'épreuve orale d'entretien à partir d'un dossier.

Le jury regrette de n'avoir pas pu cette année pourvoir la totalité des postes offerts au CAPES public. À tous les candidats nous rappelons que le monde anglophone, sa culture, ses caractéristiques si singulières fondent les choix du professeur d'anglais et doivent nourrir la curiosité des candidats pour leur permettre d'appréhender avec justesse et finesse les documents (textes, document sonore ou vidéo et dossiers) soumis à leur analyse.

Nous leur rappelons également qu'un concours de ce niveau d'exigence ne s'improvise pas et nécessite une préparation régulière et rigoureuse tout au long de l'année.

Les meilleurs candidats ont fait preuve de bon sens, d'esprit critique et de capacités d'analyse et de synthèse; ces qualités complètent de solides connaissances linguistiques et didactiques et permettent d'aborder le concours et le métier de professeur avec toute l'efficacité attendue. Ils ont par ailleurs su valoriser et réinvestir la richesse de leur parcours professionnel précédent comme les y invitent les textes. Nous formons le vœu que les conseils très concrets et précis que ce rapport s'efforce de donner seront utilement mis à profit par les préparateurs et les candidats futurs.

Chantal Manes, IGEN, Présidente

Composition du jury

Présidente

Mme Chantal MANES-BONNISSEAU

Inspectrice générale de l'éducation nationale, académie de PARIS

Vice-présidente

Mme Cécile CRESPIN

Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional, académie de RENNES

Secrétaire général

M. Laurent DALMASSO

Professeur certifié, académie de LILLE

Membres du jury

M. Christian BOUDIER

Professeur certifié, académie de NICE

M. Julien BRUGERON

Professeur agrégé, académie de PARIS

M. Emmanuel CHARRIER

Professeur certifié, académie de PARIS

M. Philippe CHOLET

Professeur certifié bi-admissible, académie de PARIS

Mme Marie-Christine COGNAC

Professeur certifié, académie de CAEN

Mme Audrey COLLIN-PALUT

Professeur certifié, académie de RENNES

M. Youen COQUIN

Professeur agrégé, académie de RENNES

Mme Laurence COUSTY

Professeur certifié, académie de BORDEAUX

Mme Christelle d'AGATA

Professeur certifié, académie de TOULOUSE

M. Ahmed EL KALADI

Maître de conférences des universités, académie de LILLE

M. Laurent GOUPILLE

Professeur certifié, académie de NANTES

Mme Linda GUERVENOU

Professeur agrégé, académie de RENNES

M. Gurvan HERVÉ

EC. R. Professeur certifié, académie de RENNES

Mme Christine LENFANT

Professeur certifié, académie de RENNES

M. David LERAT

Professeur certifié, académie de LILLE

Mme Anne MAYER

Professeur agrégé, académie de LILLE

Mme Nadia SIARI

Professeur certifié, académie de NANTES

M. Georges THAI

Professeur agrégé, académie de REIMS

M. Michael TOLFTS

Professeur certifié, académie de NANTES

Mme Claire TROISBÉ-BAUMANN

Professeur agrégé, académie de LILLE

Rappel du cadre des épreuves

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

A. — Épreuve d'admissibilité.

Traduction (thème et/ou version, au choix du jury).

L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'expliciter le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

B. — Épreuve d'admission : épreuve d'entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve orale d'admission comporte un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

L'épreuve porte :

- d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège ;
- d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie).

Troisième concours : l'épreuve d'admission doit, en outre, permettre au candidat de démontrer qu'il a réfléchi à l'apport que son expérience professionnelle constitue pour l'exercice de son futur métier et dans ses relations avec l'institution scolaire, en intégrant et en valorisant les acquis de son expérience et de ses connaissances professionnelles dans ses réponses aux questions du jury.

Extraits de l'arrêté du 19 avril 2013, modifié par l'arrêté du 13 mai 2015, fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré (MENH1310120A)¹.

¹ Voir textes officiels sur Legifrance : http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2013/4/19/MENH1310120A/jo/texte; https://www.legifrance.gouv.fr/effichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030673398

Statistiques de la session 2017

		CAPES	CAFEP
ECRIT	Nombre de candidats inscrits	601	180
	Nombre de postes offerts	91	7
	Nombre de candidats ayant composé	270	75
	Moyenne des copies	7,88	8,46
	Barre d'amissibilité	7,70	10,45
	Meilleure note à l'écrit	15,70	13,70
ORAL	Nombre de candidats admissibles	162	17
	Moyenne d'oral	8,72	10,1
ADMISSION	Barre d'admission	8,48	10,85
	Nombre de candidats admis	80	7
	Moyenne générale des candidats non éliminés écrit + oral	9,31	10,67

CAPES: admissibilité fixée à 7,70 sur 20, ce qui a permis de rendre 162 candidats admissibles pour 91 postes. (270 candidats avaient composé, soit 45% des inscrits et environ 3 candidats présents pour 1 poste)

CAFEP: admissibilité fixée à 10,45 sur 20, ce qui a permis de rendre 17 candidats admissibles pour 7 postes. (75 candidats avaient composé, soit 42% des inscrits et un peu plus de 10 candidats présents pour 1 poste)

La différence importante de barre d'admissibilité entre les deux concours tient à l'écart entre le nombre de postes et le nombre de présents.

La moyenne des candidats ayant composé s'élève à 7,88/20 (CAPES) et 8,46/20 (CAFEP). L'ensemble de ces résultats situe la session 2017 dans la continuité de la session précédente, pour ce qui concerne le niveau des candidats. On peut cependant regretter, pour ce qui concerne le CAPES, que l'augmentation importante du nombre de postes (45 en 2015, 79 en 2016,91 en 2017, soit plus de 100% d'augmentation entre 2015 et 2017) ne s'accompagne pas d'une augmentation de même proportion du nombre de candidats dans la même période (192 candidats présents en 2015, 238 en 2016,270 en 2017, soit une baisse de nombre de candidats par poste, de 4,3 en 2015 à 3 en 2017).

RAPPORT DE LA SESSION 2017 EPREUVE ECRITE

Rappel

L'épreuve se divise en deux sous-épreuves, l'une consistant à traduire un texte (en anglais et/ou en français) et la seconde à expliquer certains choix de traduction. Le sujet, comme ceux des années précédentes, est disponible en ligne sur le site du Ministère

Remarques préliminaires sur l'épreuve de traduction

Le jury ne saurait que trop recommander, avec la plus grande insistance, aux candidats de lire, d'une part, les rapports des années précédentes, et d'autre part, les rapports de jury du CAPES-CAFEP EXTERNE, auquel le CAPES-CAFEP TROISIEME VOIE emprunte l'épreuve de traduction et de linguistique. Il est absolument capital, lorsque les candidats préparent le concours, de lire attentivement les rapports de jury des sessions antérieures afin d'éviter autant que possible les principaux écueils qui, chaque année, émaillent les copies, et dont les rapports tentent de dresser un inventaire synthétique et efficace.

Les membres du jury aimeraient souligner qu'il est primordial, avant de traduire un texte, de le lire soigneusement plusieurs fois, afin d'en saisir les mouvements, les subtilités et les aspérités, ce qui n'est plus une évidence de principe dès lors que nombre de copies multiplient incohérences et incongruités, dénotant une lecture rapide, superficielle et erronée des textes à traduire. De la même manière qu'un texte source se lit soigneusement, un texte cible (sa traduction) doit être relu avec la plus grande rigueur, de sorte que toutes les phrases proposées au jury aient un sens, sens porté non seulement par les mots eux-mêmes, leur parfaite lisibilité (l'écriture des candidats doit être absolument limpide), mais également par la ponctuation, dont le rôle est, précisément, « de noter les rapports syntaxiques entre les divers éléments de la phrase ou de la proposition, les rapports avec le sens, les idées du texte, et les variations d'ordre affectif » (CNRTL). Aucun de ces éléments ne saurait donc être malmené par les candidats, au risque de trahir grandement le sens des textes sources. Une virgule ne saurait être placée au hasard dans la phrase, et le point-virgule n'a pas la même valeur que le point final.

La session 2017 proposait aux candidats de traduire en anglais un extrait de *Rien ne s'oppose à la nuit* (2011) de Delphine de Vigan, et en français un passage de *Wide Sargasso Sea* (1966) de Jean Rhys. Rappelons que ce concours demande une excellente maîtrise des deux langues, français comme anglais, l'épreuve de traduction pouvant porter sur le thème ou la version. Avant d'en venir précisément à ces deux textes, il convient de rappeler aux candidats un certain nombre de règles, conventions et réflexes, qui sont propres aussi bien à la version qu'au thème.

Pas plus que la traduction ne peut se résumer à un exercice de sur-traduction, de surinterprétation, ou de libre invention, elle ne saurait davantage devenir une épreuve où les choix multiples sont de mise. Les candidats ne doivent donc proposer qu'une seule et unique traduction pour chaque segment. Entre deux propositions, l'une exacte, l'autre erronée, comment le jury pourrait-il avoir la certitude que le texte a été correctement compris ? Si les choix multiples sont proscrits, les astérisques en fin de page sont prohibés et les omissions funestes, car elles pénalisent très lourdement les copies. Les candidats doivent donc s'assurer d'avoir traduit toutes les phrases du texte, ainsi que tous leurs éléments de sens. Le jury a, par exemple, pu regretter que nombre de candidats oublient de traduire certains adjectifs de la dernière phrase du texte de Delphine de Vigan.

Si le lexique demeure par ailleurs, jusqu'à un certain point, moins pénalisant que la syntaxe - à la correction de laquelle il convient d'apporter une très grande attention -, les candidats sont néanmoins tenus d'avoir à leur disposition un éventail lexical très riche, leur permettant de traduire « crème Chantilly » par « whipped cream » ou « Chantilly cream », et non par « Chantilly salsa* ». Il en va de leur capacité à répondre aux exigences de l'emploi auquel ils postulent. Il est néanmoins préférable, et de loin, d'avoir recours à des hyperonymes quand l'on ne connaît pas la traduction de tel terme (« hérissons » a constitué un obstacle non négligeable dans plus d'une copie) plutôt que de se hasarder dans le domaine des traductions fantasques et insensées. Aussi certains candidats ont-ils jugé plus judicieux, et à bon

droit, de traduire « hérissons » par « little animals » quand le terme « hedgehogs » leur manquait.

La traduction requiert, en outre, un sens de la mesure et un esprit d'équilibre qui permettent aux candidats de rester proches du texte source et d'en respecter le style, tout en s'en éloignant quelque peu lorsque le passage d'une langue à une autre l'exige. Ainsi, de la même manière qu'il convient d'éviter tout réagencement syntaxique superfétatoire (c'est-à-dire non justifié par l'idiomatisme de la langue cible), les candidats doivent-ils s'efforcer de proscrire calques lexicaux et syntaxiques, qui ont conduit certains à rendre « in this place » par « dans cet endroit », « Her name is Leah » par « Son nom est Leah », « the glass was between us » par « la glace était entre nous », ou encore « I don't know what I am like now » par, littéralement, « Je ne sais pas quoi je suis comme maintenant. ».

Enfin, dans une épreuve de traduction de concours, les candidats ne doivent traduire ni les titres des œuvres dont sont tirés les extraits, ni les noms propres susceptibles d'apparaître dans le texte (le nom de famille « *Poirier* » ne devait en aucun cas être traduit par « *pear trees* », au risque d'entraîner un non-sens en passant du nom propre au nom commun).

Thème : Delphine de Vigan, Rien ne s'oppose à la nuit, 2011.

La traduction du texte de thème exigeait des candidats une très grande attention à la construction grammaticale des propositions (« celle-ci » renvoie à la famille de Lucile et non à Lucile elle-même, comme l'ont cru certains candidats) et un souci scrupuleux de la modulation et de l'adaptation (une structure passive était par exemple nécessaire pour traduire la première phrase, rendant impossible la formulation « Lucile watched as the huge bowl of ice cream arrived... »). Dans le même esprit, le jury recommande aux candidats d'être au fait des multiples phrasal verbs qui permettent d'éviter de traduire « Elle avait enfilé ses sandales » par « She had put her sandals », alors qu'il est nettement plus correct de suggérer « She had put/slipped on her sandals ». L'usage des particules adverbiales se doit donc d'être parfaitement maîtrisé, afin d'éviter de traduire « Elle commença par » par « She started by » au lieu de « She started with/on ».

Le lexique du texte semble avoir constitué un obstacle pour certains candidats. Si, comme expliqué plus haut, les erreurs de lexique sont moins lourdement sanctionnées que les erreurs portant sur la syntaxe, il convient tout de même de connaître la différence entre « hair » et « hairs », erreur de lexique élémentaire, plus préjudiciable que celle qui consiste à traduire « hérisson » par « mouse » ou « porcupine ». La correction syntaxique et grammaticale est une exigence fondamentale, puisque d'elle, plus encore que du lexique, dépend l'intelligibilité des propositions. Les candidats qui reprenaient « family » par « she », qui transformaient « laughter » en substantif dénombrable, qui forçaient la régularité de certains verbes irréguliers (« bringed* », « sticked * ») ou, à l'inverse, en forgeaient l'irrégularité (« stucken* »), se mettaient ainsi en grand péril.

Il convient toutefois de faire état d'un certain nombre de copies qui ont su rendre avec élégance, clarté et précision le texte de Delphine de Vigan, témoignant ainsi d'une grande aisance dans la langue anglaise, et d'une rigueur de traduction certaine.

Version: Jean Rhys, Wide Sargasso Sea, 1966.

L'extrait de *Wide Sargasso Sea* ne posait pas à première lecture de problèmes de compréhension majeurs, contrairement à l'extrait de *Lord Jim* de la session 2016 qui avait créé autrement plus de difficultés aux candidats. Cela dit, les différentes strates temporelles de la narration méritaient d'être étudiées correctement et rigoureusement pour éviter de miner la concordance des temps d'incohérences logiques.

À l'instar du thème, la version exige une parfaite maîtrise de la grammaire de la part de candidats francophones ou non-francophones. Ces derniers s'assureront tout de même de bien connaître les genres des noms communs, afin de ne pas se tromper dans l'accord des articles. De même, rappelons que l'adjectif possessif ne s'emploie pas en français pour les parties du corps, contrairement à l'anglais qui volontiers permettra « brush my hair » (en français, « me brosser les cheveux »). Il est difficilement acceptable de trouver dans un nombre trop important de copies des participes passés mal accordés, parfois écrits à la forme infinitive, des terminaisons de l'imparfait mal construites, ou des formes au passé simple qui n'existent pas (« il reconnaissa* » est un barbarisme). Mais la maîtrise des différentes formes verbales ne suffisait pas à réussir la traduction du texte de Jean Rhys dès lors qu'il était essentiel, pour la

cohérence du texte, de ne pas passer d'un temps à un autre en cours de traduction. Les candidats qui, dans une même copie, ont traduit « *I recognized* » par « Je reconnus », et « *She looked away* » par « Elle a détourné » quelques lignes plus loin, ont ainsi été pénalisés. Le sens des verbes ne doit pas non plus être étrillé : « reconnaître quelqu'un » et « reconnaître que » portent des sens bien différents, de même que « vêtir » et « être revêtue » pour « *dressed in* ». Enfin, les candidats devront veiller à bien connaître les modaux et les semi-modaux, ce qui, pour la session 2017, n'a pas toujours été le cas, comme en témoignent les nombreuses traductions erronées de « *Her name oughtn't to be Grace* ». Enfin, les accents en langue française sont soit aigus, soit graves, soit circonflexes, mais certainement pas plats, et encore moins inexistants.

Le lexique du texte de Jean Rhys était largement accessible aux candidats, à l'exception du terme « press » (une armoire en bois précieux) dont le jury a aisément pu comprendre qu'il soit ignoré de beaucoup, si tant est qu'on ne le traduise pas littéralement par « presse » ou, curieusement, par « fer à repasser ». Les candidats ont ainsi pour tâche, durant toute l'épreuve, de veiller à ne pas restituer le texte-source sous forme d'incongruités : les fruits et les fleurs ne peuvent pas être « encastrés » dans une chaise, et Antoinette ne peut pas emporter avec elle ses « odeurs » ou ses « senteurs » par la fenêtre. Enfin, les candidats à l'inverse trop scrupuleux et soucieux de la logique du texte et du bon sens de la situation, seront plus avisés de ne pas complexifier la scène outre mesure, au risque de se mettre en péril : un lit peut avoir des portes, et il n'est pas exact d'en attribuer, par métonymie, uniquement à la chambre, puisqu'un tel processus entraîne une traduction erronée du type « Ma chambre avait des portes ».

Comme pour le thème, le jury remercie et félicite les candidats qui, dans leurs copies, ont fait montre d'une grande rigueur pour mener à bien la traduction du texte de Jean Rhys. Enfin, le jury aimerait conseiller aux candidats de lire les œuvres de romanciers et romancières anglophones contemporain.e.s afin de se préparer au mieux à l'exercice de traduction. Nous citerons, à titre d'exemple et de façon non exhaustive, Zadie Smith, lan McEwan, Joyce Carol Oates, Kazuo Ishiguro, Toni Morrison, John Banville, Louise Erdrich, Julian Barnes, etc.

Rédigé par Julien BRUGERON (Université Paris Nanterre), pour l'ensemble des membres du jury.

Ce rapport, fondé sur l'analyse des copies des candidats de la session 2017 a pour objectif de permettre aux candidats de mieux appréhender l'épreuve et de mieux cerner les attentes du jury. Pour un corrigé plus détaillé, le jury renvoie les candidats au rapport du CAPES/CAFEP externe.

Cette année encore, l'épreuve de réflexion linguistique semble avoir été source de difficultés pour de nombreux candidats, certains ne s'étant pas correctement préparés pour cet exercice, qui ne s'improvise pas. La méthodologie n'est parfois pas acquise et semble parfois même négligée. Au-delà de l'exercice intellectuel rigoureux proposé au concours, un professeur doit être en capacité d'enseigner la syntaxe à ses élèves. Il est donc recommandé aux candidats de travailler le format de l'exercice, et non uniquement le contenu purement linguistique, en tenant compte de la perspective éminemment professionnalisante qu'il revêt.

En particulier, il est rappelé aux candidats qu'il s'agit d'une épreuve de réflexion sur les choix de traduction. Il faudra donc éviter plusieurs écueils :

- L'exercice ne consiste pas en un commentaire littéraire du texte. Des remarques sur la dimension stylistique du texte peuvent être ponctuellement pertinentes mais elles ne peuvent pas être au centre du traitement de l'exercice.
- Il faut bannir toute psychologie des personnages. Dans le texte de cette année, beaucoup de candidats ont traité de l'état psychologique (d'enfermement, de solitude etc...) du personnage. Cette dimension n'a pas sa place dans un commentaire linguistique, fondé sur une analyse et des connaissances linguistiques solides.
- D'un point de vue purement méthodologique, il est demandé aux candidats de réécrire leur choix de traduction. En effet, le jury ne se référera pas à l'exercice de version pour y trouver les propositions faites par les candidats. Chaque sous-épreuve est indépendante.
- Le jury rappelle au candidat que l'épreuve consiste à trouver le point commun entre les différents segments soumis à réflexion, à analyser et à confronter les exemples sur ce point spécifique. Par conséquent, il ne s'agit pas de commenter/d'analyser chacun des mots contenus dans chacun des exemples. Si l'on considère l'exercice 1 (segments: they have been taken away, they have high backs and no arms, I have never seen), le marqueur commun était HAVE. C'était donc le seul point qu'il fallait traiter, et non les adverbes ou pronoms qui constituent ces exemples. Il faut alors problématiser la réflexion linguistique menée. Ici on pouvait se poser la question de la différence entre HAVE verbe lexical et HAVE auxiliaire.
- Il est vivement recommandé de lire la consigne avec précision. Dans le cas présent, il était
 explicitement demandé de justifier les choix de traduction (et non de se contenter d'un exposé
 linguistique) mais également d'effectuer des manipulations, procédé particulièrement probant en
 analyse linguistique. Il faut donc rigoureusement répondre à chaque élément de la consigne. Par
 exemple, dans l'exercice 1, on devait proposer des manipulations sur le present perfect (avec le
 prétérit par exemple).
- Enfin, il n'est pas nécessaire de rédiger une quantité importante de pages pour proposer une analyse de qualité. La qualité du propos, même synthétique, (connaissances, justesse, rigueur, pertinence et esprit critique) prévaut toujours sur la quantité.

Par ailleurs, au-delà de l'aspect méthodologique rappelé ci-dessus, il est bien sûr primordial de proposer une analyse linguistique de qualité. Cela implique une maîtrise parfaite des éléments de base et demande en particulier de pouvoir attribuer avec justesse les étiquettes de base aux différents marqueurs. Nous rappelons aux candidats qu'en postulant à ce concours, ils visent à devenir enseignants. Il n'est donc pas acceptable qu'ils ne sachent pas faire la différence entre un *present perfect* et un *past perfect*, ou encore entre une conjonction de coordination et une conjonction de subordination. De surcroît, chaque langue possède une métalangue qui lui est propre et il n'est pas possible d'utiliser par exemple *present perfect* et passé composé de manière interchangeable : ces deux termes renvoient à deux réalités différentes et qui plus est à deux langues différentes. Ceci constitue la base de l'exercice : une analyse rigoureuse se fonde sur une maîtrise rigoureuse des outils linguistiques. Dans le cas de l'exercice 1 sur *HAVE* par exemple, il était indispensable de faire la différence entre un verbe lexical et un auxiliaire. On pouvait alors ensuite

analyser les différences de fonctionnement et de sens. Ici, une des manipulations consistait à utiliser la négation pour faire la différence entre verbe lexical et auxiliaire (*They have high backs/they don't have high backs/they haven't got high backs*). Dans le second exercice, portant sur le marquer -*ING*, nombreuses sont les copies qui confondent participe présent, gérondif, be+*ING*, nom verbal, etc. Il n'était donc pas possible de construire une analyse de qualité sans avoir posé des fondations solides. Le jury recommande aux candidats de se référer aux ouvrages mentionnés ci-dessous pour y acquérir les connaissances nécessaires.

De manière plus générale, il est conseillé aux candidats de ne pas « plaquer » des analyses trouvées dans des ouvrages : il convient de prendre en compte les spécificités du texte donné. Le jury attend une analyse personnelle, qui fasse montre non seulement de connaissances mais aussi d'un esprit critique. Par ailleurs, il est indispensable de rédiger dans une langue correcte et claire, de ne pas abuser des schémas, tirets etc...et de ne pas s'adresser directement, voire familièrement, au jury dans les copies.

Pour conclure, l'exercice de réflexion linguistique est un exercice qui allie connaissances et capacité d'analyse et qu'il est nécessaire de ne pas négliger. En effet, une maîtrise des outils linguistiques est capitale pour tout professeur de langue et cette sous-épreuve pèse d'un poids non-négligeable dans la note finale. Cela implique donc de se préparer rigoureusement à cette épreuve d'explication des choix de traduction, ce qui a visiblement été le cas pour certains candidats qui ont su faire montre des qualités nécessaires au traitement de cet exercice. Nous les en félicitons.

Parmi les nombreux ouvrages de qualité disponibles à ce sujet, il est conseillé aux candidats de consulter les suivants :

Grammaire explicative de l'anglais de Paul Larreya et Claude Rivière paru chez Pearson (4è éd. 2014).

Analyse linguistique de l'anglais de Laure Gardelle et Christelle Lacassain-Lagoin paru aux Presses Universitaires de Rennes (2013) et

Approche linguistique des problèmes de traduction de Hélène Chuquet et Michel Paillard paru chez Ophrys (1989)

Syntaxe comparée du français et de l'anglais de Jacqueline Guillemin-Flescher paru chez Ophrys (1981).

Réussir le commentaire grammatical de textes de Wilfried Rotgé et Jean-Rémi Lapaire paru chez Ellipses (2004).

Rédigé par Claire TROISBÉ-BAUMANN pour l'ensemble des membres du jury

Épreuve orale d'Entretien à partir d'un Dossier (EED)

Un exemple de sujet proposé au cours de cette session est donné en annexe du présent rapport.

Conseils généraux

La préparation en loge

Lors de la préparation de l'épreuve, le jury conseille aux candidats de veiller à certains points méthodologiques. En particulier, il est judicieux d'être très organisé dans ses notes, en évitant les recto-

verso, en soignant la présentation (afin de ne pas avoir de difficultés à se relire lors de la présentation) et en numérotant les pages. Ces conseils permettront au candidat d'appréhender son passage avec plus de sérénité.

De plus, le jury déconseille aux candidats de rédiger leur présentation. Il faudra en effet favoriser la prise de notes synthétique et claire, garante d'une communication orale de bonne tenue.

La posture

Il est demandé aux candidats d'adopter une attitude appropriée lors de leur prestation. En effet, nous leur rappelons qu'il s'agit d'un concours de recrutement, et donc, pour transposer dans un environnement peut-être plus ordinaire pour eux, d'un entretien d'embauche.

À ce titre, il est indispensable de surveiller son langage, en adoptant un registre soutenu et en évitant les grossièretés. De la même manière, il est déplacé de couper la parole aux membres du jury ou de leur parler de manière familière, voire irrespectueuse. Il est par ailleurs conseillé aux candidats de porter une tenue vestimentaire appropriée à l'emploi de professeur certifié d'anglais auquel ils ou elles postulent.

Les candidats doivent s'adresser à **tous** les membres du jury et établir un contact visuel franc avec chacun des membres. L'objectif est de convaincre le jury; il faut donc porter une attention toute particulière au langage corporel et au ton employés.

Il faut également éviter d'entraver la communication en utilisant trop d'expressions parasites (ex : « enfin », « voilà », « euh » etc.), en faisant des pauses trop longues, en ayant un débit inadapté ou encore en ne parlant pas suffisamment fort et clairement.

Par ailleurs, le jury rappelle aux candidats qu'il est indispensable de se détacher de ses notes. La clarté de la communication, compétence professionnelle inhérente au métier d'enseignant, est en effet centrale lors de cette épreuve et il s'agit ici de faire montre de ses qualités et de son aptitude à exercer ce métier. Enfin, il est recommandé de ne pas se confondre en excuses quant à la qualité supposée de sa propre prestation. Le jury est seul à même de se forger une opinion eu égard aux enjeux spécifiques du concours.

L'entretien

L'entretien (en anglais comme en français) ne constitue en aucun cas une occasion pour le jury de piéger le candidat. Au contraire, il veille à offrir à celui-ci la possibilité d'approfondir certains points abordés ou de justifier les arguments utilisés. L'entretien est donc un moment d'échange qui a pour but d'aider les candidats à démontrer l'ensemble de leur potentiel.

Le jury est conscient que certaines questions exigent un temps de réflexion. Il ne faut dès lors pas hésiter à prendre quelques secondes de réflexion avant de répondre à une question. D'ordinaire, les réponses aux questions ne sont pas fermées. Le jury n'attend donc pas une réponse en particulier (LA réponse) mais attend du candidat qu'il sache justifier ses choix et ses arguments (les réponses par « oui » ou par « non » ne sont pas pertinentes : il convient de s'entraîner à savoir expliciter ou développer ses idées et sa pensée tout en restant précis et concis). Il faudra également éviter de poser aux membres du jury certaines questions malvenues ou visant à vérifier l'exactitude ou la pertinence de sa réponse (par exemple, « ai-je bien répondu à votre question ? », « était-ce la réponse attendue ? », etc.). Le jury n'est pas là pour commenter la prestation du candidat ou le conseiller durant l'entretien, mais pour l'évaluer.

Conseils portant sur chacune des deux sous-parties de l'épreuve

Le jury rappelle au candidat que l'épreuve dure au maximum une heure et est composée de deux sousparties (la première en anglais et la seconde en français). Ces deux parties sont indépendantes, même si elles ont pour point commun de se référer à la même notion des programmes. Cependant, il est possible pour les candidats de faire référence au document de la partie 1 (compréhension de l'oral) lors de leur traitement de la partie 2 (entretien sur dossier).

Première sous-partie

En amont de l'épreuve

Cette épreuve ne saurait être improvisée le jour du concours. Elle nécessite, comme toutes les autres épreuves, de se préparer avec soin.

Il est conseillé aux candidats de se référer aux différents rapports du jury (du CAPES-CAFEP troisième voie et du CAPES-CAFEP externe) afin de se confronter à des sujets qui ont été utilisés les années précédentes.

Afin de parfaire sa compréhension orale, le candidat devra écouter ou regarder fréquemment des médias anglophones (au-delà de la sphère britannique ou américaine). La confrontation aux différents accents est nécessaire. Des documents emblématiques de l'ensemble du monde anglophone ont ainsi été soumis aux candidats cette session, et certains candidats ont peiné à en comprendre les contenus avec exactitude, faute d'un entraînement suffisant.

Par ailleurs, cette sous-épreuve ne peut pas être abordée sans que le candidat ne possède des connaissances du monde anglophone solides. Il est donc indispensable d'enrichir sa culture

personnelle. Il ne s'agit pas par exemple d'apprendre par cœur des chronologies d'événements ou des listes de personnalités mais davantage de savoir les mettre en lien avec un contexte et de faire preuve d'esprit critique et analytique. Pour développer leurs connaissances, les candidats pourront se référer à un certain nombre d'ouvrages mais également lire la presse ou encore visionner ou écouter les médias anglophones (qu'il s'agira de connaître le jour de l'épreuve).

Le jour du concours, lors de la préparation, les candidats ont accès à un précis culturel² Celui-ci peut permettre de palier certains manques mais il est déconseillé de l'utiliser à outrance (le candidat perdrait un temps précieux lors de sa préparation), ou de le réciter ensuite lors de la présentation.

Pendant l'épreuve

L'exercice ne consiste pas à restituer le document (audio ou vidéo) dans son intégralité, mais une bonne compréhension orale constitue la base solide d'une analyse efficace du contenu du document. Le candidat ne pourra donc pas se contenter de retranscrire ce qu'il a entendu. Il est attendu de lui qu'il sache analyser le document à la lumière de la **notion** des programmes du dossier. Cette dernière a trop souvent été laissée de côté dans l'analyse et l'appréhension globale du dossier, alors qu'elle constitue la fondation-même de cette épreuve (et ne fait pas référence qu'à la seconde partie en français).

À l'inverse, le jury n'attend pas des candidats un exposé sur la notion ou sur le thème discuté dans le document

L'épreuve consiste à effectuer des **allers-retours constants entre le document et l'analyse/la notion**. Il faut donc trouver un juste équilibre, qui permettra aux candidats de proposer une analyse de **l'intérêt** du document.

La présentation devra être structurée et claire. Le jury conseille vivement aux candidats d'adopter un plan basé sur une problématique. Tout plan annoncé doit être respecté.

Il est demandé aux candidats de porter une attention particulière au chronométrage de leur présentation. Quinze minutes leur sont octroyées, et même si aucune durée précise n'est exigée, de nombreux candidats ont fait des présentations bien trop courtes qui ne leur permettaient pas d'effectuer l'analyse aboutie qui était attendue. Les candidats qui ont effectué des prestations satisfaisantes ont très majoritairement utilisé au moins 10 minutes du temps qui leur était imparti. Cela implique notamment d'être en mesure de gérer son temps au moyen d'une montre, d'un réveil ou d'un chronomètre (les téléphones portables sont interdits). Cela implique également de disposer de connaissances solides pour justifier une prise de parole longue et circonstanciée : une nouvelle fois, le jury rappelle que la qualité des éléments communiqués prime toujours sur la quantité de paroles prononcées.

En terme de contenu, le candidat veillera à présenter une vision nuancée et circonstanciée du sujet, en évitant les propos manichéens ou stéréotypés qui montrent un manque d'ouverture, pourtant essentielle au métier d'enseignant. De même, les propos tenus doivent-ils s'inscrire en cohérence avec le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation qui stipule : « Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la nation assigne à l'École. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination. » (BO n° 30 du 25 juillet 2013).

Le candidat devra utiliser ses connaissances pour proposer une analyse fine du document. Cela implique d'être capable de percevoir l'implicite, le non-dit dans un document (Le document est-il partial ? Quelle est la source du document et que nous dit-elle sur ce dernier ? Le document est-il controversé ? Présente-t-il une vision alternative d'un événement ? Quel est le ton employé ? Comment les images de la vidéo servent-elles le propos ? Que dire de la bande-son ?). Ces questionnements ne sont que des exemples, chaque document ayant ses propres spécificités.

A contrario, l'épreuve ne consiste pas en une analyse pédagogique du document sonore. Si le document présente des caractéristiques que le candidat juge pertinent d'utiliser de manière pédagogique, cela ne pourra être mentionné que dans la deuxième partie en français (mais ce n'est en aucun cas requis).

L'analyse doit être approfondie et étayée par des arguments et des exemples solides. Les connaissances doivent être utilisées à bon escient et de manière pertinente : il ne s'agit pas de faire un exposé de tous les savoirs possédés par le candidat sur le sujet, mais de les articuler subtilement avec la notion du dossier.

Maîtrise de la langue

Il est évidemment attendu des candidats qu'ils maîtrisent la langue anglaise dans son ensemble (registre, grammaire, lexique, phonologie). Il n'est pas acceptable de produire des erreurs grossières lors d'un concours de recrutement de professeurs d'anglais, le professeur constituant le premier modèle offert aux

² A Cultural Guide, Françoise Grellet, Nathan

élèves dans les temps d'apprentissage de la langue anglaise. La langue manipulée doit donc être soignée (il faut dès lors éviter les structures familières telles que « gonna, wanna » etc.). Le lexique doit être riche, précis et varié. Il est trop souvent constitué uniquement de vocabulaire de base, ce qui ne permet pas de répondre avec justesse aux enjeux de l'épreuve. Certains candidats ont su montrer la richesse lexicale qu'ils/elles possédaient, seule garante d'analyses poussées des documents soumis à étude. De la même manière, la maîtrise des règles de grammaire et de syntaxe propres à la langue anglaise est indispensable. Nous rappelons aux candidats qu'ils seront amenés à les transmettre aux élèves s'ils deviennent enseignants, et qu'à ce titre ils ne peuvent pas ne pas les maîtriser. Il est inacceptable pour un candidat au CAPES de ne pas connaître parfaitement les verbes irréguliers par exemple. Enfin, en termes phonologiques, des erreurs sur certains points ne sont pas acceptables : la prononciation du « th », du « h », la différence entre les voyelles longues et les voyelles courtes, la maîtrise des formes fortes et faibles, l'accentuation de mots, les diphtongues, l'intonation de la phrase etc. Ces éléments doivent être travaillés en amont s'ils ne sont pas maîtrisés. Cela passe en particulier par une écoute très fréquente de la langue anglaise et par un entraînement régulier, notamment lors d'exercices dédiés de répétition minutieuse et appliquée. Être capable de converser dans la vie courante avec un anglophone ne constitue pas un niveau de maîtrise de la langue suffisant pour enseigner : les candidats devront donc s'intéresser de près au niveau de maîtrise attendu d'un élève à l'issue de sa scolarité au lycée, pour évaluer avec davantage de justesse leur propre niveau de maîtrise de la langue anglaise, outil professionnel fondamental du professeur d'anglais, et procéder aux ajustements nécessaires en ce sens.

Les candidats doivent montrer leur maîtrise d'une langue authentique, affûtée et riche. Ils ont à leur disposition un dictionnaire unilingue lors de leur présentation, nous leur conseillons de le consulter pour s'assurer de la précision (notamment phonologique) de leurs prises de parole.

Deuxième sous-partie

En amont de l'épreuve

À nouveau, cette sous-épreuve doit être préparée avant le jour du concours. Tout comme la sous-épreuve précédente, elle consiste à utiliser ses connaissances culturelles, pragmatiques, linguistiques et didactiques pour proposer l'analyse d'un dossier en particulier.

Par conséquent, de solides connaissances du système éducatif français sont indispensables au traitement de cette sous-épreuve. Certains concepts ne peuvent être ignorés (approche actionnelle, tâche finale, notions, CECRL, compétences linguistiques, bulletin officiel, épreuves d'examen etc.). et les programmes d'enseignement de l'anglais doivent être étudiés avec rigueur pour analyser efficacement les dossiers soumis aux candidats. Le candidat devra donc acquérir des connaissances, par exemple par l'intermédiaire de certains ouvrages listés ci-après a minima. Il doit montrer qu'il s'est préparé et qu'il a conscience des conditions d'exercice de son potentiel futur métier, et ce dans toute sa variété : le candidat pourra en effet dès la rentrée scolaire suivante être amené à enseigner dans des conditions très variées et il doit s'y préparer avant même le concours.

Pendant l'épreuve

L'épreuve ne consiste en aucun cas en un relevé exhaustif des erreurs des productions d'élèves. Tout d'abord cela ne présente pas grand intérêt et par ailleurs, le jury rappelle aux candidats que les acquis doivent également être pris en compte. Les productions d'élèves constituent le noyau du dossier, dont elles permettent de dégager la problématique didactique, mais il ne s'agit pas des seuls documents. Il faudra donc mettre en lumière les éléments saillants de chaque élément composant le dossier pour parvenir à le traiter convenablement. De plus, il est nécessaire de mettre en regard les deux productions (qu'elles soient diachroniques ou synchroniques) et non de les analyser indépendamment l'une de l'autre pour répondre aux enjeux de l'épreuve.

Beaucoup de candidats ont omis certains des documents du dossier voire tous les documents en dehors des productions d'élèves. Ce n'est pas là l'esprit de cette épreuve. Le jury conseille donc aux candidats de prendre connaissance de **l'intégralité** du dossier et d'utiliser tous les documents lors de l'épreuve. On trouvera nécessairement une situation d'enseignement (qu'il faut étudier avec précision) mais les autres documents peuvent être très variés (il peut s'agir de documents pédagogiques, institutionnels etc.).

Il s'agit de mettre en relation les productions d'élèves et les documents de contexte, par exemple pour répondre à des questions telles que : Comment les élèves sont-ils parvenus à effectuer ces productions ? Quel contexte les justifie ? En quoi les activités de réception (compréhension écrite ou orale) ont-elles aidé à la réalisation des productions ? Comment l'enseignant compte-t-il les évaluer ? Quelles sont les pistes de remédiation possibles, etc. Ces questions ne sont que des exemples et chaque dossier comporte ses spécificités, qu'il faudra impérativement identifier et prendre en compte. Le candidat pourra proposer des démarches différentes de celles proposées dans le dossier. Il ne s'agit alors pas de critiquer les choix de l'enseignant, mais bien de montrer ce que le candidat pourrait proposer pour atteindre les objectifs visés et améliorer les productions des élèves.

Tout comme dans la première partie, le jury conseille aux candidats de structurer leur propos de manière claire et cohérente.

Une nouvelle fois, il ne s'agit pas de montrer l'étendue de ses connaissances théoriques mais bien de les mettre au service d'une analyse du dossier. Il est indispensable de faire preuve de **bon sens**, même si le candidat n'a aucune expérience dans le monde de l'enseignement. Certains candidats utilisent des termes issus du lexique pédagogique mais, faute d'en maîtriser la définition, se perdent eux-mêmes dans leurs explications.

Les candidats au troisième concours du CAPES-CAFEP sont explicitement invités à se servir de leur expérience professionnelle pour montrer en quoi elle leur a apporté des savoirs et des savoir-faire utiles dans l'exercice du métier d'enseignant, et ce bien sûr même s'ils n'ont jamais exercé dans le monde de l'enseignement. Précisons pour autant qu'il ne s'agit pas de dérouler son CV devant le jury : l'épreuve est très codifiée, et il convient de s'en tenir au cadre posé. Certains candidats ont su montrer avec pertinence comment leur passé professionnel allait servir de manière concrète leur future carrière d'enseignant, et valoriser ainsi leur parcours antérieur durant l'entretien.

Maîtrise de la langue

Même si cette sous-partie se déroule en français, langue maternelle d'un certain nombre de candidats, il est demandé de veiller tout autant au registre employé, à la richesse lexicale et à la maîtrise grammaticale et syntaxique de la langue. Le jury rappelle que la qualité de la communication est également prise en compte dans l'évaluation de cette partie de l'épreuve.

Enfin, le jury tient à féliciter les candidats qui ont su montrer qu'ils possédaient les connaissances et les compétences requises pour amorcer une nouvelle carrière dans une salle de classe. La variété des sous-épreuves et des savoir-faire demandés exige une préparation rigoureuse, que ces candidats ont visiblement mise efficacement à profit.

Bibliographie

A Cultural Guide, Françoise Grellet, Nathan

<u>Le CAPES externe d'anglais : l'épreuve préprofessionnelle</u>, Yvon Rolland, Belin <u>Les mots de la didactique des langues : le cas de l'anglais</u>, Danielle Bailly, Ophrys La démarche didactique : des concours à la pratique, Claire Bourguignon, PUF

Remerciements

Les différentes épreuves du concours se sont déroulées dans les meilleures conditions grâce à l'accueil de grande qualité que nous ont réservé les équipes des lycée Rabelais à Paris et Pothier à Orléans. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

J'ajoute toute l'expression de ma profonde reconnaissance aux gestionnaires du concours au Ministère, au service de la Division des Examens et Concours du rectorat d'Orléans-Tours et bien entendu aux excellents membres du jury et du directoire, avec lesquels j'ai eu grand plaisir à travailler. Je remercie tout particulièrement madame Cécile CRESPIN, Vice-Présidente et monsieur Laurent DALMASSO, Secrétaire général, grâce auxquels le jury et les candidats travaillent dans les meilleures conditions possibles.

Chantal MANES-BONNISSEAU Présidente du jury

3^{ème} CONCOURS du CAPES/CAFEP EXTERNE D'ANGLAIS SESSION 2017

ÉPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Notion retenue : Espaces et échanges

Première partie :

En lien avec la notion retenue, vous procéderez <u>en anglais</u> à la présentation et à l'analyse du document 1. Ce document est à visionner sur le lecteur MP4 qui vous a été remis.

Document 1

The Beat Generation

<u>Source</u>: Beat Generation Documentary - The Source (1999) <u>https://www.youtube.com/watch?v=k6JqjCB_7_I&feature=youtu.be</u> (débute à 6'20, durée 3'00)

Seconde partie :

En lien avec la notion retenue, vous procéderez <u>en français</u> à l'analyse des documents 2A et 2B. Ces documents sont d'authentiques productions d'un même élève.

Vous vous demanderez notamment:

- dans quelle mesure les compétences linguistiques, culturelles et pragmatiques y sont mobilisées au service de la production du sens, compte tenu du contexte (documents 3A à 3E) dans lequel il convient de les replacer ;
- quelle(s) action(s) pédagogique(s) il serait possible et souhaitable d'entreprendre afin de consolider et de développer les acquis des élèves.

Dans la conduite de votre réflexion, vous pouvez si vous le souhaitez faire référence au document 1.

The Beat Generation

Source: Beat Generation Documentary - The Source (1999)

Document 2A: Production écrite 1 d'un élève en septembre

	ten expr					
Iga .	at house	of my d	lad. Dem	am dispoin	ted and an	gry
-Hi-	son. Wh	at you w	ismilt?			, ,
- Hic	dad. My	girlfriend	split up	· Cine me n	roney.	
_	What?	Why?			J	
- She	met as	x man du	ring holid	any. In Grundad! 3	our She	lest
da .				1113	, , ,	7

Document 2B: Production écrite 2 du même élève en novembre

Einal task

Year I wanted know the farmer more. He runs all red but not argny. He laughed and laughed AHAHAHA, it was craryy. Everyone laughed so I laughed too.

He look me. What did be runsted? I had warries. "Socoooo ruho are you?"

"I am Jack and this is my best friend Eddie and you ruho are you?" Me

I'm a farmer and its Brypn my sen. "His son was a very hig man, I said to

myself he ate too much. "Oborg. Why did you loughed like a monkey?" "are you

bidding me?! Me a monkey?????!!!! "He runs all red. "No me no no, it was a

joke I like you! I didn't worry, he bughed again "Ah! I like you too. Take a

gloss with me!" Ohoy! "We drinked a lot and after, it was difficult of speaking." I

think I drinked morny glossey. I must go to may room. "I had shome. "AHAH!!

See you later! " and I left. Eddie helped me because I could not walk. I think he

was angry but me, I was not. The west was craryy, but I was very happy

of travelling.

Document 3A: Situation d'enseignement

Notion retenue : Espaces et échanges

Les documents 2A et 2B correspondent aux deux productions d'un même élève de 1^{ère} L. Elles ont été réalisées à deux mois d'intervalle : l'une au mois de septembre, l'autre au mois de novembre. Elles s'inscrivent dans une séquence ayant pour thème le voyage.

La production 2A ponctue une courte séance introductive composée des éléments suivants :

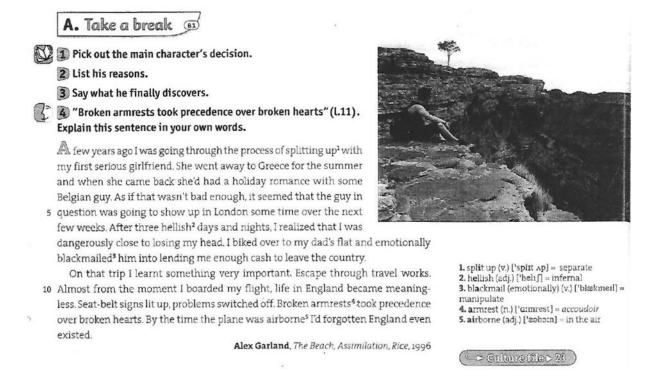
- l'étude en classe d'un extrait de roman tiré d'un manuel de 1^{ère} (document 3B.I)
- une trace écrite produite en classe à l'issue de l'étude de l'extrait du roman (document 3B.II)
- une production écrite (document 3B.III) dans le cadre d'un devoir surveillé, mettant l'accent sur la restitution de cours et sur l'expression écrite.

A la suite de cette séance introductive, la séquence s'est concentrée sur la *Beat Generation*. Après avoir découvert le mouvement au travers d'un document vidéo et d'une "webquest" travaillée à la maison, la classe s'est focalisée sur un des membres les plus emblématiques du mouvement, Jack Kerouac, au travers de plusieurs extraits de son ouvrage <u>On The Road</u>. L'étude d'un extrait de l'édition <u>On The Road</u>: <u>The Original Scroll</u> (document 3C.I.) a permis de mettre en lumière le style d'écriture si particulier de son auteur.

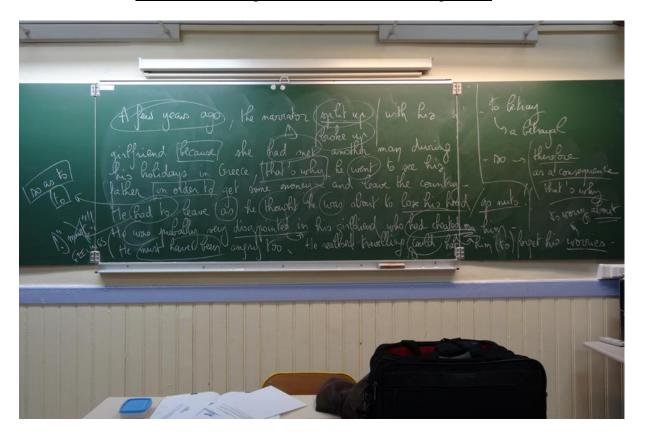
Le sujet de la tâche finale de la séquence est présenté dans le document 3C.II, et la production 2B constitue la réalisation de cette tâche par l'élève.

Documents 3B : Documents correspondant au travail réalisé en septembre

Document 3B.I.: Extrait du manuel présentant l'extrait de roman étudié en septembre



Document 3B.II : Trace écrite correspondant au texte étudié en septembre



Script de la trace écrite au tableau :

A few years ago, the narrator split up / broke up with his girlfriend because she had met another man during his holidays in Greece, that's why he went to see his father in order to (so as to / to) get some money and leave the country. He had to leave as he thought he was about to lose his head/go nuts!! He was probably very disappointed in his girlfriend who had cheated on him. He must have been angry too. He realized travelling could help him (to) forget his worries.

to betray => a betrayal
so => therefore, as a consequence, that's why
worries => to worry about

Document 3B.III : <u>Sujet du devoir surveillé proposé en septembre</u>

Written expression (100+ words)

Lines 7-8: "I biked over to my dad's flat and emotionally blackmailed him into

lending me enough cash to leave the country." Write the scene.

Documents 3C: Documents correspondant au travail réalisé en novembre

Document 3C.I : Extrait du texte étudié en novembre

Later in the afternoon we stopped along the road for a rest and a bite to eat. The cowboy went off to have a spare tire patched and Eddie and I sat down in a kind of homemade restaurant. I heard a great laugh, the greatest laugh in the world, and here came this rawhide oldtimer Nebraska farmer with a bunch of other boys into the restaurant; you could hear his raspy cries clear across the plains, across the whole gray world of them that day. Everybody else laughed with him. He didn't have a care in the world and had the hugest regard for everybody nevertheless. I said to myself, "Wow listen to that man laugh. That's the west, here I am in the West." He came booming into the restaurant, threw himself on a stool and went "Hyaw hyaw hyaw hyaw! Gimme something to eat!" It was just the spirit of the west sitting right next to me. I wished I knew his whole raw life and what the hell he'd been doing all these years besides laughing and yelling like that. I wanted to speak to him.

Jack Kerouac, adapted from On The Road: The Original Scroll, 2007

Document 3C.II : Tâche finale proposée en novembre

YOUR TASK: Continue the story where it stops in the last extract studied in class

If you want your work to be convincing, try to retain Kerouac's style (!) following these guidelines:

- "Spontaneous prose" basically means you are FREE to write any way you want! Your only restriction is to write in English!
- Kerouac uses the simple past to tell his story, so use the same tense!
- The narrator likes WHAT he sees or hears around him \rightarrow Describe his surroundings!
- The narrator likes THE PEOPLE he sees around him \rightarrow Describe the people he meets!
- The narrator likes to SPEAK with the people around him \rightarrow Write dialogues!
- The narrator often THINKS \rightarrow Write what he thinks!

Document 3D : Extrait de l'article "La motivation en milieu scolaire" par Philippe Dessus, ESPE & LSE, Univ. Grenoble Alpes

La motivation est un phénomène dynamique (qui change constamment), qui est influencé par les perceptions de l'élève, son comportement, son environnement, et qui implique l'atteinte d'un but. Ainsi, la motivation n'est pas seulement fonction de la discipline enseignée, comme parfois on peut le penser, mais aussi des conditions dans lesquelles l'élève apprend et des perceptions qu'il a de ces conditions. L'enseignant ne doit donc pas s'attendre à ce que la matière enseignée soit, à elle seule, génératrice de motivation. La perception que l'élève a de l'intelligence et des buts de l'école intervient : comment peut-il travailler en étant motivé s'il se sait faible, s'il pense que le but principal de l'école est de sélectionner et que l'intelligence est une caractéristique humaine stable?

Document 3E : Extrait du programme d'enseignement des langues vivantes en classe de seconde générale et technologique - Bulletin Officiel spécial n°4 du 29 avril 2010

Expression écrite

L'élève a été progressivement entraîné au collège à la rédaction : imitative, semiguidée et libre. Cette activité est renforcée par un entraînement régulier afin qu'il acquière une plus grande autonomie, tout en réutilisant ce qu'il sait déjà. Cette autonomie est nécessaire à l'expression de points de vue plus élaborés qui sollicitent un vocabulaire plus spécialisé et des énoncés plus complexes. L'élève est petit à petit amené à préciser sa pensée en se servant de comparaisons, d'oppositions, d'éléments modalisateurs, etc.

La cohérence discursive doit rester le principe organisateur du texte produit par l'élève.

3^{ème} CONCOURS CAPES/CAFEP EXTERNE D'ANGLAIS SESSION 2017

ÉPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Notion retenue: Rencontres avec d'autres cultures

Première partie :

En lien avec la notion retenue, vous procéderez <u>en anglais</u> à la présentation et à l'analyse du document 1. Ce document est à écouter sur le lecteur MP4 qui vous a été remis.

Document 1

Australia's Impressionists

débute à 20mn40- durée 2min50

Source: BBC Radio 4, Front Row, 6/12/2016

Seconde partie:

En lien avec la notion retenue, vous procéderez <u>en français</u> à l'analyse des documents 2A et 2B. Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves.

Vous vous demanderez notamment:

- dans quelle mesure les compétences linguistiques, culturelles et pragmatiques y sont mobilisées au service de la production du sens, compte tenu du contexte (documents 3A à 3E) dans lequel il convient de les replacer ;
- quelle(s) action(s) pédagogique(s) il serait possible et souhaitable d'entreprendre afin de consolider et de développer les acquis des élèves.

Dans la conduite de votre réflexion, vous pouvez si vous le souhaitez faire référence au document

Document 2A: Production écrite du binôme A

Endangered species in South Africa

P.: "Good morning everyone, I'm P., N.'s collaborator, the founder of our channel! Welcome to

our report podcast series. As you already know, each week we search and report on some

information about planetary resources. Today, we are going see about the disappearance of

endangered species. We are here in the capital of South of Africa, Stellenbosch!"

N.: "Let's talk about the amur leopard in the entire world. These animals are lonely, wild and

strong. Several amur leopards live in the forest of east Russia. They are in the world's most

endangered wild cats. In China and in the Korean Peninsula, the few leopards are extinct. In total

there are between 45 and 60 leopards amurs left. There are very few leopards left in the zoo all

over the world. So if you see one amur leopard, in side of you, alert the zoo near your city!"

P.: "We are already at the end of our podcast but we will be together next week, we will give you

the date and hour soon on our channel, be connected. We will be in Australia, in Sydney! See

you in a bit everybody!"

Document 2B : Production écrite du binôme B

U.S. Presidents

L.: Hello, I'm Jackson.

V.: I'm Williams.

L.: We are historians and we will introduce you the different president of USA.

V.: We will talk to you every monday in Youtube. The aim is discover the past of United States of

America.

L.: Let's talk an example: Jimmy Carter the oldest president of the United Sates of America still

alive.

V.: A few words about his wife Rosalynn Carter and his mandate. And tell you the secrets of

Childs of presidents.

L.: Oh, that's cool.

V.: Great idea. The secrets forbidden. We will talk about Georges H.W. Bush, Bill Clinton,

Georges W. Bush and Barack Obama. And L. will make a staging about the president.

L.: No!

22

V. and L.: Goodbye, see you monday.

Document 3A: Situation d'enseignement

Notion retenue: Rencontres avec d'autres cultures

Les documents 2A et 2B sont les productions originales de deux binômes d'élèves d'une classe de 3^e de collège REP+. Il s'agit de productions non corrigées par l'enseignant.

Ces productions s'inscrivent dans une séquence de début d'année dont la tâche finale a consisté à réaliser et diffuser un podcast.

La séquence s'est articulée ainsi :

- étude en classe entière d'une vidéo dans laquelle des jumeaux présentent leur podcast visant à aider des francophones à mieux comprendre l'anglais
- réflexions collectives sur le contenu du premier podcast de la série des podcasts de l'année, qui ont donné lieu à la rédaction collective de la consigne de la tâche finale (document 3B)
- rédaction en binôme du script du premier podcast de la série (documents 2A et 2B)
- en accompagnement personnalisé, analyse collective de quelques productions écrites, débouchant sur la production commune d'un outil de relecture (document 3C) et d'une activité proposée par le professeur (document 3D)
- enregistrement filmé du premier podcast proposé par chaque binôme

Document 3 B : Consigne de la tâche finale

CREATE YOUR OWN PODCAST

Create the first episode of a series of podcast.

- 1) Introduce yourselves briefly;
- 2) Choose a topic related to cultural aspects of English-speaking countries;
 - 3) Choose a purpose and a target audience;
 - 4) Say when and where your podcast will be broadcast;
 - NB: You must sound convincing and enthusiastic!

Document 3C : Outil de relecture élaboré en accompagnement personnalisé

Ordre des mots dans la phrase	Le groupe verbal	Le groupe nominal	Orthographe
Oubli de sujet/verbePlace de l'adjectifPlace de l'auxiliaire dans une question	Temps, conjugaisonPrépositionsverbalesAuxiliaires	DéterminantsSingulier/PlurielAdjectifs invariables	- Majuscules : jours/mois - Fautes d'orthographe

Document 3D : Activité réalisée en accompagnement personnalisé

☐ ECRIRE- Niveau B1 ☐
Attendu de fin de cycle 4 : □Je peux écrire un énoncé simple et bref sur des sujets familiers ou déjà connus.
Compétence travaillée : Domaine n°1-2 : □Je peux mobiliser les outils pour écrire,
corriger, modifier mon écrit.
$\hfill \Box$ Objectifs : \Box Identifier, formuler et résoudre les difficultés d'ordre formel (grammaticales,
lexicales) pour améliorer mon écrit et produire un oral intelligible.

J'identifie mon erreur.	Je peux utiliser un outil pour m'aide à corriger mon erreur.	Quelle règle/astuce puis-je utiliser pour ne plus la commettre ?	Je corrige mon erreur.
1.			
2.			
3.			

Document 3E : Grille d'évaluation du podcast filmé

) PARLER EN CONTINU- Niveau B1 🗩

Attendu de fin de cycle 4 : •Je peux aisément faire une annonce orale sur un sujet nouveau mais préparé.

Compétences travaillées : Domaines $n^\circ 1$ -2-3 : $\blacksquare Je$ peux prendre la parole pour raconter, décrire, expliquer, argumenter. $\clubsuit Je$ peux mettre en voix mon discours par la prononciation, l'intonation et la gestuelle adéquates.

∞ Objectif : •Réaliser un podcast filmé.

Critères d'évaluation	A2/A2+	B1
Contenu -se présenter -décrire, expliquer, argumenter	Présentation simple : -phrases simples -lexique restreint	Présentation élaborée : - phrases complexes -lexique riche et varié
Compétences Phonologiques	-non respect des accents de mots -quelques efforts d'intonation -ton monotone	-respect des accents de mots -efforts d'intonation -ton enjoué et convaincant
Communication -audibilité -intelligibilité -gestuelle	-voix à peine audible -débit trop lent/rapide -gestuelle peu marquée	-voix audible -débit adapté -gestuelle adaptée

Niveau atteint	